



« Le temps est venu de réaliser
la promesse de l'égalité »

« La Convention sur l'élimination de toutes
les formes de discrimination à l'égard
des femmes est le fondement essentiel
permettant de garantir le respect et la
promotion réels des droits des femmes »

« J'ai consacré ma vie à la création
d'un monde meilleur, pas seulement pour
les femmes mais avec elles »

Nicole Ameline



« Les femmes sont le moteur
du changement durable »

Nicole Ameline



facebook.com/Nicole-Ameline-130532280844/

twitter.com/NicoleAmeline

nicole.ameline-cedaw2020@gmail.com

Direction des Nations unies, des organisations internationales,
des droits de l'Homme et de la francophonie :
secretariat.dgp-nuoi@diplomatie.gouv.fr



FRANCE

Nicole AMELINE

Candidate de la France au Comité
pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes

Vice-présidente du CEDAW

CEDAW 2020 - À l'avant-garde

Une expertise et un engagement au service des organes chargés des droits de l'Homme.

Renforcer le système des organes conventionnels des droits de l'Homme

1/ Soutenir le renforcement des droits fondamentaux universels en conjuguant multilatéralisme, diversité des cultures et respect des religions. La diversité est le patrimoine de l'humanité

2/ Consolider le système des organes conventionnels de traités, le CEDAW étant l'instrument de premier rang pour construire un monde solidaire, juste et durable

- Mettre en œuvre une procédure de rapport simplifiée
- Soutenir le processus d'harmonisation et de coopération entre les organes conventionnels
- Adopter de nouvelles initiatives pour répondre aux attentes des États parties et faciliter la procédure de rapports

3/ S'engager pleinement à promouvoir la réforme des organes de traités

Promouvoir les objectifs de développement durable (ODD)

1/ Intégrer les ODD dans les travaux du Comité CEDAW

- Créer un groupe de travail et élaborer des lignes directrices pour favoriser l'émergence d'un dialogue constructif

2/ Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (ODD n° 5)

- Soutenir activement les États parties pour consolider les normes constitutionnelles et législatives
- Sensibiliser à l'importance de l'ODD n° 5 en tant que condition essentielle pour atteindre tous les ODD, en participant à des conférences, ateliers et actions de formation à destination des gouvernements et de la société civile

Agir pour la parité d'ici 2030

1/ Créer un solide partenariat avec l'Union interparlementaire (UIP)

- Mettre en place une gouvernance partagée CEDAW/UIP pour promouvoir un processus de décision ouvert et un partage effectif des responsabilités dans toutes les instances
- Soutenir les réformes et le recours aux mesures temporaires

2/ Soutenir les actions visant à autonomiser les femmes et à leur donner une place dans le pilotage des programmes. Promouvoir l'entrepreneuriat féminin pour bâtir un monde plus pacifique



Une candidate sérieuse dotée de compétences managériales, forte d'une expérience ministérielle et institutionnelle.

CEDAW

- 1/ Ancienne présidente du Comité (2013-2014)
- 2/ Actuelle vice-présidente du Comité (2019-2020)

Expérience ministérielle

- 1/ Ministre de l'Égalité professionnelle auprès du ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (2002-2005)
- 2/ Secrétaire d'État à la Mer (2002)
- 3/ Secrétaire d'État chargée de la Décentralisation (1995)

Expérience parlementaire

Députée au Parlement français (1991-2017)
Experte sur les questions juridiques, les affaires étrangères et les questions de défense

Expérience internationale

- 1/ Ambassadrice chargée des questions sociales et de la parité dans les relations internationales (2005-2007)
- 2/ Représentante de la France auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la mondialisation et les questions sociales (2005-2007)

Droits de l'Homme

Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (2009-2017)

Francophonie

Nicole Ameline est une militante de la francophonie. Elle promeut le respect du multilinguisme dans les travaux du Comité CEDAW et dans tous les autres organes, demandant systématiquement une traduction en français et dans les autres langues de travail du Comité. Elle soutient également le renforcement des stratégies spécifiques de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en matière d'éducation et de formation et la mise en place de politiques appropriées.

Être en tête de l'expertise de pointe et de l'innovation dans le cadre de Pékin +25.

Le monde a changé. Partout des progrès ont été enregistrés, mais de nombreux défis restent à relever, qui appellent un véritable changement de paradigme. Pékin +25 est l'occasion unique de changer notre vision du rôle et de la contribution des femmes. Un monde stable et durable nécessite des mesures concrètes d'égalité et d'inclusion. Pékin +25 doit déboucher sur une nouvelle gouvernance reposant sur des objectifs et des résultats mesurables visant à réaliser une égalité comme facteur de succès.

Une éducation pour toutes les filles

1/ Miser sur l'éducation pour une autonomisation fondée sur le respect, la dignité humaine et l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes

2/ Garantir aux femmes et aux filles l'accès aux nouvelles technologies, aux sciences et aux compétences numériques pour garantir la parité dans la construction du monde de demain et relever les nouveaux défis

Soutenir l'agenda Femmes, paix et sécurité

1/ Appuyer la mise en œuvre de la résolution 1325 et les résolutions ultérieures du Conseil de sécurité des Nations unies

2/ Promouvoir une approche globale et inclusive de la prévention des conflits et des opérations de maintien et de consolidation de la paix. Lutter contre toutes les formes d'impunité et s'assurer que toutes les violations des droits des femmes fassent l'objet d'enquêtes, de poursuites et de sanctions des auteurs conformément à la recommandation n° 30 du Comité CEDAW

Changement climatique et développement durable

Le Comité CEDAW a pleinement pris en compte les enjeux du développement durable et anticipé certaines des questions qui se poseront demain en adoptant de nouvelles recommandations générales portant sur les violences contre les femmes, le droit des femmes rurales, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Les femmes doivent être en première ligne dans les nouveaux programmes, les secteurs économiques et les actions visant à protéger la planète et prévenir les catastrophes climatiques, particulièrement pour ce qui concerne les politiques agricoles et agroalimentaires

